



Mairie de Sadroc

CONSEIL MUNICIPAL du VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2020

Présents : S. BRUXELLES, E. VIGNAL, J. LABROUSSE, C. PEJOINE, S. MOUNIER, V. MOUNIER, D. FOUCAUD, E. ROUQUIER, G. RISACHER, G. VERLHAC, S. CRAMIER

Absents : S. VIDALIE, F. ETCHART, A. MARCOU, A. DA COSTA.

E. VIGNAL a été élue secrétaire de séance.

C. Péjoine donne lecture des délibérations du 10 juillet 2020.
Le compte-rendu du conseil municipal précédent est approuvé.

Compte rendu de réunions

M. Le Maire présente 3 réunions.

Conseils des Maires les 13 juillet et 14 septembre et **conseils communautaires** les 15 et 20 juillet qui se sont tenus à Brive : celui du 15 juillet dernier a donné lieu à l'élection de son président et du bureau : M. F. Soulier est réélu Président de l'Agglo et au cours de celui du 20 juillet s'est faite la mise en place des différentes commissions ainsi que le vote des montants des indemnités des élus.

Le **syndicat d'électrification** a également mis en place son bureau. M. H. Soulier, Maire de Ste Féréole, est élu président le 16 juillet dernier. S. Bruxelles et M. Dumond ainsi que H. Soulier seront représentants au comité syndical. M. le Maire et J. Labrousse ont rencontré M. Sibert le 11 août pour une présentation du Système d'Information Géographique (SIG) concernant l'éclairage public et les réseaux électriques présents sur la commune. Deux comités syndicaux se sont tenus les 30 juillet et 9 septembre. M. Dumond a été élu Président de la Fédération Départementale, il a été procédé aux élections des vice-présidents et des membres du bureau ainsi qu'à la mise en place des commissions.

Les membres du **syndicat des eaux** se sont réunis le 28 juillet, M. L. Berger a été élu Président, A. Boisserie, N. Buge, et S. Bruxelles vice-présidents, M. Dumond secrétaire. Ont été abordés : la réfection du château d'eau de Perpezac-le-Noir, des travaux à Estivaux et dans le centre bourg de Saint-Bonnet-L'Enfantier en vue d'un futur lotissement. S'en est suivie une réunion le 21 août : Autorisation de poursuite au comptable faisant suite à trop de factures d'usagers restant non perçues. La liste des impayés sera envoyée à chaque commune. Délégations de pouvoir au président, indemnités de fonction du président, nomination des suppléants en commission d'appel d'offre.

D. Foucaud présente le compte rendu de la réunion de la **SEBB**. M. C. Pradayrol est élu président. Le bureau et les différentes commissions sont mis en place. Le schéma territorial sera revu.

E. Vignal donne le compte rendu de réunion du **SIRTOM** au cours de laquelle s'est déroulée l'élection de son président M. Y. Laporte et de cinq vice-présidents. Une commission d'appel d'offres est mise en place et les membres du comité paritaire technique ainsi que les délégués du SYTCOM 19 sont respectivement désignés et élus. Une prime Covid de 1000 euros sera attribuée à l'ensemble des agents exposés.

Activités Diverses

M. Le Maire énumère tous les travaux ayant été réalisés pendant l'été :

A l'école : aménagement de la nouvelle classe, changement des 7 vitres cassées (pris en charge par l'assurance de la commune), travaux de peinture, pose de nouvelles tringles à rideaux, lavage des rideaux, nettoyage et bétonnage

des caves, réfection de l'évacuation des eaux usées et pluviales dans la cour ouest, plantation d'un murier platane, travaux de bitumage à différents endroits, nettoyage du hangar et du vide sanitaire, peinture des barrières de l'école, ouverture du bureau du directeur et réfection du lambris suite à infiltration (prise en charge par l'assurance de la commune).

La préparation de rentrée a été effectuée en présence de M. le Maire, E. Vignal et C. Péjoine en coordination avec les agents municipaux en charge de l'école et les équipes enseignantes. Une réunion de coordination avec tous les transporteurs, les Maires du RPI, les responsables des affaires scolaires et les personnels des communes s'est tenue fin août afin de préparer le transport des élèves.

Les plans d'évacuation d'urgence sont remis à jour sur l'ensemble des bâtiments scolaires ainsi qu'au foyer communal.

Les horaires de cantine et de la pause méridienne seront, après accord de l'inspection académique et de l'IA-DASEN, décalés de 10 minutes pour une meilleure organisation du service, et ce à partir du lundi 21 septembre.

Les travaux de voirie ont été réalisés du 29 au 31 juillet par l'entreprise Eurovia. Le montant des travaux s'élève à 57 464 €. Une subvention DETR de 22 190 € est accordée par l'Etat, une subvention FST de 4486,50 € par l'Agglo de Brive. La réception des travaux a été réalisée par M. le Maire ainsi que par E. Vignal et J. Labrousse.

Les travaux de taille et de nettoyage aux abords du stade sont terminés. Reste la pose d'une nouvelle clôture à effectuer. Les poteaux tenant les filets derrière les buts vont être changés.

Les travaux d'épavage en sortie de printemps se sont correctement déroulés. L'épavage des fossés, talus et chemins en fin de saison est en cours.

Des travaux de nettoyage ont été réalisés dans l'église : escalier montant au clocher, vitres, vitraux notamment, lasure de la porte.

L'affichage à l'aire de camping-cars et à l'étang a été refait.

Un nouveau défibrillateur est installé au foyer communal. Une inauguration en présence des présidents d'associations et du représentant communal de Groupama, co-financier, sera réalisée dès que les conditions sanitaires le permettront.

Les travaux d'installation de la fibre devraient débuter en octobre 2020 et s'achever en février 2021. La commission voirie se réunira le 23 septembre à 20h30 afin d'étudier toutes les implantations de poteaux sur la commune qui garantissent le 100% fibre sur le territoire de la commune.

Le Cluedo qui s'est déroulé le premier samedi 1^{er} août a connu un vif succès.

Les résultats du recensement 2020 sont pour la commune: 977 personnes, 417 résidences principales et 65 logements occasionnels.

La succession Mouly atteint un montant total de 250 000 euros après vente des terrains et de la maison. Cette somme a été ventilée sur deux opérations budgétaires en 2019 et 2020.

Les horaires d'ouverture de la mairie changent le mercredi. Elle sera fermée le matin et ouverte l'après-midi.

L'évacuation des vieux pneus, de la vieille bétonnière et des cuves présentes à la station d'épuration est en cours avec le concours de S. Vidalie.

Le traçage des cédez-le-passage a été réalisé au lotissement Les Faures. Des panneaux de signalisation ont été déposés auprès des ralentisseurs présents sur la commune.

Ordre du jour

Le conseil municipal délibère favorablement et à l'unanimité sur :

- L'achat d'un VPI (vidéo projecteur interactif) et de tablettes numériques pour la nouvelle classe pour la somme de 4 116 euros. Une demande de subvention à hauteur de 50 % en DETR est faite ainsi qu'une subvention exceptionnelle auprès du Département de la Corrèze. L'accord de l'IA-DASEN a été obtenu pour la pose de ce VPI.
- Des travaux de maçonnerie à l'école réalisés par l'entreprise Diaz pour un montant de 3 041 euros : réfection de la goutte d'eau ayant provoqué les infiltrations dans le bâtiment de l'école ainsi qu'un linteau qui est prêt à tomber et pose un problème de sécurité.
- Le changement de la porte de la nouvelle classe par l'entreprise 2BR pour un montant de 1 088 euros.
- La commande supplémentaire de plaques numérotées dans le cadre de l'adressage.
- La conservation en l'état du local Ado (encore sous emprunt) jusqu'en 2026 et financé par l'Agglo, année à partir de laquelle il ne sera plus à la charge de l'agglo et reviendra à celle de la commune si cette compétence n'est pas prise par l'Agglo de Brive. Suite aux constats de la commission bâtiments, M. le Maire a demandé à l'Agglo de faire nettoyer ce local qui s'abîmait : deux agents municipaux se chargeront de ces travaux de nettoyage qui seront financés par l'Agglo.
- L'achat de rayonnages destinés au stockage des denrées alimentaires dans la cave de l'école, selon les besoins effectifs constatés par la cantinière et E. Vignal.
- Le lancement d'une étude concernant la transformation de la grange Cessac en un entrepôt et atelier pour les cantonniers, afin d'assurer à ceux-ci plus de sécurité et confort minimum dans leurs conditions de travail. Elle sera confiée à M. Valadas en sa qualité d'architecte pour la somme de 1 200 euros. La présentation de l'avant-projet se fera le 7 octobre 2020.
- Le recours au service « Campagnol », structure portée par l'association des Maires de France Rural, présenté par S. Cramier, afin de permettre l'actualisation et la gestion du site Internet de la commune, pour la somme de 220 euros par an. Une présentation a été faite en commission communication par cette dernière. La réactualisation du bulletin communal a également été abordée.
- Une décision modificative afin d'équilibrer le budget suite à la vente Mouly est également prise.
- Convention de mise à disposition pour le service assainissement en collaboration avec les services de l'Agglo.

S. Mounier présente plusieurs devis pour l'achat d'un tracteur neuf en remplacement de deux vieux. La recherche de nouvelles offres se poursuit. La commune s'oriente vers un achat raisonné et garantissant le matériel sur plusieurs années, mais également la sécurité des agents communaux. Une subvention exceptionnelle entrant dans le plan de relance est en cours de demande auprès des services du Département.

Questions diverses

C. Péjoine propose d'aménager, à l'étang, un espace de jeux fermé adapté aux tout petits. Le projet est en réflexion pour le conseil.

G. Risacher demande quelles sont les possibilités pour surveiller le terrain de pétanque où ont lieu, de façon récurrente, de nombreuses dégradations. M. Le Maire répond qu'un nouveau signalement sera fait auprès des services de Gendarmerie qui passent déjà régulièrement à sa demande. La pose d'une caméra est envisagée.

La séance est levée à 00h45.